

**SIEA Caux Nord Est**

# **Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif**

**Exercice 2023**

**01/06/2023**

# Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement Caux Nord Est

## L'essentiel de l'année 2023 - Service d'Assainissement Collectif

### Territoire desservi

Le SIEA Caux Nord Est dessert les communes BAILLY EN RIVIERE, BAROMESNIL, BAZINVAL, CRIEL SUR MER, CUVERVILLE SUR YERES, ETALONDES, EU, FLOCQUES, FRESNOY-FOLNY, GUERVILLE, INCHEVILLE, LONGROY, MELLEVILLE, MESNIL-REAUME, MONCHY SUR EU, PETIT CAUX (ASSIGNY, AUQUEMESNIL, BRUNVILLE, GLICOURT, GOUCHAUPRE, GUILMECOURT, INTRAVILLE, ST QUENTIN AU BOSQ, TOURVILLE LA CHAPELLE), SAINT OUVEN SOUS BAILLY, SAINT PIERRE EN VAL, SAINT REMY BOSROCOURT, SEPT-MEULES et TOUFFREVILLE SUR EU.

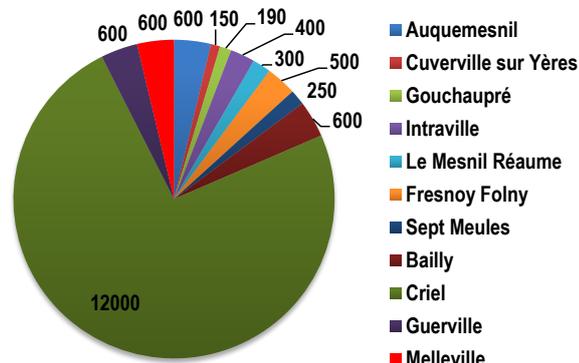
**Au 31 décembre 2023, le service dessert 21 communes, soit 7862 abonnés.**

### Patrimoine du service

Le service public d'assainissement collectif permet la collecte et la dépollution des eaux usées produites grâce à un réseau de collecte de 176 km, à 66 postes de relèvement et à 11 hydro-éjecteurs.

Le service gère onze ouvrages d'épuration dont deux filtres plantés de roseaux, un filtre à sable, quatre lagunes dont deux aérées et quatre boues activées, d'une capacité totale de 16 190 EH.

### Capacité des stations d'épuration en EH en 2023



### Performances de l'épuration

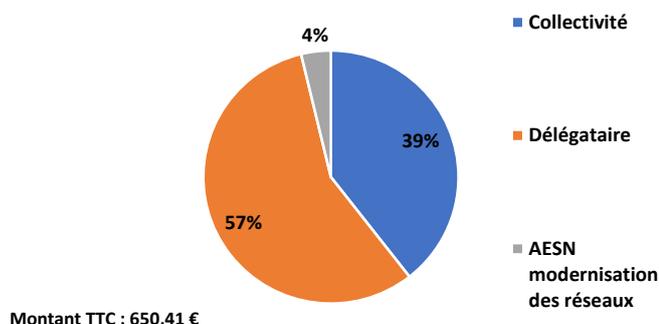
Les équipements des ouvrages d'épuration sont conformes à 100% à la réglementation.

Les STEP de type boues activées à savoir **BAILLY EN RIVIERE, CRIEL SUR MER, INTRAVILLE, GUERVILLE** et **MELLEVILLE** ont entraînées l'évacuation de 127,22 Tonnes de Matières Sèches de boues valorisées en épandage agricole.

En moyenne annuelle, chaque station de type Boues activées a permis d'éliminer plus de 95 % de la pollution organique.

### Prix de l'assainissement

#### Prix du service assainissement pour l'année 2023



**650,41 € TTC** pour une facture d'assainissement de 120 m<sup>3</sup> au 1er janvier 2024 **soit 5,42 € TTC/m<sup>3</sup>**

Le prix du service comprend une part fixe (abonnement), une part proportionnelle à la consommation en eau potable et des taxes et redevances destinées à aider financièrement les communes lors de leurs investissements et à participer à la couverture des coûts d'exploitation des ouvrages d'épuration. Ces sommes sont partagées entre la Collectivité, l'exploitant et les services de l'Etat.

## Sommaire

Indicateurs descriptifs du service.....	5
1. Caractérisation technique du service.....	5
1.1 Territoire desservi.....	5
1.2 Mode de gestion du service.....	5
1.3 Estimation de la population desservie.....	6
1.4 Nombre d'autorisations de déversements d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées (D202.0) et par système d'assainissement.....	6
1.5 Conventions de transfert d'effluents (envoi des effluents vers une autre collectivité).....	6
1.6 Nombre d'abonnements.....	6
1.7 Volumes facturés.....	7
1.8 Caractéristiques du réseau de collecte.....	7
1.9 Identification des ouvrages existants afin de maîtriser les déversements d'effluents au milieu naturel par des réseaux unitaire par temps de pluie par système d'assainissement.....	8
1.10 Ouvrages d'épuration des eaux usées.....	8
1.10.1 BAILLY EN RIVIERE.....	8
1.10.2 CRIEL SUR MER.....	9
1.10.3 GUERVILLE.....	10
1.10.4 MELLEVILLE – USINE DE DEPOLLUTION.....	10
1.10.5 FRESNOY-FOLNY (LAGUNE AEREE).....	11
1.10.6 SEPT MEULES (LAGUNE NATURELLE).....	11
1.10.7 INTRAVILLE (LAGUNE AEREE).....	12
1.10.8 MESNIL REAUME (LAGUNE NATURELLE).....	12
1.10.9 CUVERVILLE SUR YERES (FILTRE A SABLE).....	12
1.10.10 GOUCHAUPRE (FILTRE PLANTES ROSEAUX).....	13
1.10.11 AUQUEMESNIL (FILTRE PLANTES ROSEAUX).....	13
2. Tarification et recettes du service.....	14
2.1 Modalités de tarification.....	14
2.2 Facture d'assainissement type.....	14
1.1 Recettes.....	15
2. Indicateurs de performance.....	16
2.1 Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées.....	16
2.2 Conformité de la collecte des effluents.....	17
2.3 Conformité de la dépollution.....	17
3. Financement des investissements.....	19
3.1 Montants financiers des travaux engagés le dernier exercice budgétaire.....	19
3.2 Etat de la dette de service.....	19

3.3	Amortissements des immobilisations réalisés.....	20
3.4	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service et des performances environnementales.....	20
3.5	Programme pluriannuel de travaux.....	20
3.5.1	Collectivité.....	20
3.5.2	L'exploitant.....	21
4.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.....	22
4.1	Montant des abandons de créances ou versements à un fond de solidarité.....	22
4.2	Descriptif et montant financier des opérations de coopération décentralisés.....	22
5.	Note liminaire sur le prix global de l'eau et de l'assainissement.....	23
6.	ANNEXE AESN Lettre Maire.....	25

## Indicateurs descriptifs du service

**D201.0** : Nombre d'habitants desservis total (estimation) = **12 594**

**D202.0** : Nombre d'autorisations spécifiques de déversement = **1**

**D203.0** : Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration = **127,22 t MS**

**D204.0** : Prix TTC du service assainissement au m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup> = **5,42 €/m<sup>3</sup>**

### 1. Caractérisation technique du service

#### 1.1 Territoire desservi

Le **SIEA Caux Nord Est** regroupe les communes BAILLY EN RIVIERE, BAROMESNIL, BAZINVAL, CRIEL SUR MER, CUVERVILLE SUR YERES, ETALONDES, EU, FLOQUES, FRESNOY-FOLNY, GUERVILLE, INCHEVILLE, LONGROY, MELLEVILLE, MESNIL-REAUME, MONCHY SUR EU, PETIT CAUX (ASSIGNY, AUQUEMESNIL, BRUNVILLE, GLICOURT, GOUCHAUPRE, GUILMECOURT, INTRAVILLE, SAINT QUENTIN EU BOSCH, TOURVILLE LA CHAPELLE), SAINT OUVEN SOUS BAILLY, SAINT PIERRE EN VAL, SAINT REMY BOSCROCOURT, SEPT-MEULES et TOUFFREVILLE SUR EU.

#### Informations pratiques :

Nom du Président en 2023 : Martial FROMENTIN

Adresse : 91 Rue de la Libération 76910 CRIEL SUR MER

Accès : Place du Général de Gaulle

Tél : 02 35 82 87 23 / Fax : 02 35 50 65 66

Courriel : syndicat.cne@orange.fr/cbauchet.smeacne@orange.fr

Horaires d'ouverture : 08h30-12h00 & 13h30-17h00, fermé le vendredi après-midi

#### 1.2 Mode de gestion du service

Le service d'assainissement est exploité en service délégué par la société CFSP VEOLIA Eau/HYDRA. Leurs coordonnées sont les suivantes :

##### Agence Veolia Dieppe

Route de l'Escharpe

76200 DIEPPE.

Tél : 09 69 39 56 34

##### Agence Hydra – Lhotelier Eau

ZI rue du Manoir

76340 BLANGY SUR BRESLE

Tél : 02 32 97 42 61

Le contrat de délégation de service public a pris effet, pour 12 ans le 01/10/2018 jusqu'au 30/09/2030.

Avenant :

Avenant n°	Date d'effet	Objet
1	03/08/2023	Conditions techniques, administratives et financières permettant d'assurer l'exploitation des nouvelles installations (PR Gutenberg Incheville et Jeanne d'Arc à Criel, les step de Bailly en Rivière et Gouchaupré)
2	03/08/2023	Impact de la crise des matières premières et de l'énergie - Ajustement de la fréquence d'actualisation des formules d'indexation

Dans le cadre de l'exploitation du service, la Collectivité a confié au groupement VEOLIA Eau/HYDRA les prestations suivantes :

- Exploitation et entretien des installations de traitement,

- Pompage et collecte des réseaux
- Contrôle des parties privées des branchements d'assainissement.

### 1.3 Estimation de la population desservie

Une personne est dite desservie par le service lorsqu'elle est domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau d'assainissement sur laquelle elle est ou peut être raccordée. Le nombre de personnes desservies comprend les résidents saisonniers. Cette valeur n'a pas été communiquée par les services de VEOLIA Eau dans le détail, la seule valeur globale a été fournie, à savoir **la population totale desservie sur le périmètre syndical est estimée à 12 594 habitants**

Communes	Habitants desservis	Communes	Habitants desservis
BAILLY EN RIVIERE	316	LE MESNIL-REAUME	511
BAROMESNIL	190	LONGROY	288
BAZINVAL	430	MELLEVILLE	227
CRIEL SUR MER	1680	MONCHY SUR EU	55
CUVERVILLE SUR YERES	85	PETIT CAUX	2589
ETALONDES	926	SAINT OUEN SOUS BAILLY	200
EU	137	SAINT PIERRE EN VAL	1103
FLOQUES	587	SAINT REMY BOSROCOURT	488
FRESNOY FOLNY	412	SEPT MEULES	160
GUERVILLE	404	TOUFFREVILLE SUR EU	165
INCHEVILLE	1146	<b>TOTAL</b>	<b>12 594</b>

### 1.4 Nombre d'autorisations de déversements d'effluents d'établissements industriel au réseau de collecte des eaux usées (D202.0) et par système d'assainissement

Une autorisation de déversement d'eaux usées non domestiques a été accordée par la Collectivité.

GAEC les Hauts Traits – 12 Grande Rue Gouchaupré 76630 PETIT CAUX

### 1.5 Conventions de transfert d'effluents (envoi des effluents vers une autre collectivité)

Lien contractuel	Sens	Usage	Cocontractant	Caractéristiques (Volume)	Date d'effet	Durée
Convention	Export Déversement eaux usées de BAZINVAL, INCHEVILLE et LONGROY sur STEP de Bouvaincourt sur Bresle	Permanent	SIVOM de Gamaches et SIEA Caux Nord Est	19 314 m3/an	Août 2017	5 ans par tacite reconduction
Convention	Export Traitement de ST PIERRE EN VAL et MONCHY SUR EU sur STEP du Tréport	Permanent	SMABL et le SIEA Caux Nord Est	40 064 m3/an	1 <sup>er</sup> oct 2021	DSP SMABL (30/09/2026)
Convention	Export Traitement eaux usées de GLICOURT et TOURVILLE LA CHAPELLE sur ST MARTIN EN CAMPAGNE	Permanent	SIAEPA de Dieppe Nord et SIEA Caux Nord Est	40 000 m3/an	1 <sup>er</sup> oct 2018	Contrat d'affermage (30/09/2030)
Convention	Import Traitement eaux usées de TOCQUEVILLE SUR EU sur CRIEL SUR MER	Permanent	Syndicat Caux Nord Est et SIAEPA de Dieppe Nord	10 000 m3/an	1 <sup>er</sup> oct 2018	Contrat d'affermage (30/09/2030)

### 1.6 Nombre d'abonnements

Au 31 Décembre 2023, le nombre d'abonnés desservis était de 7 863 dont 1 abonné d'autres services (réception d'effluent).

La répartition détaillée par commune communiquée par VEOLIA pour cette année est la suivante :

Communes	Nombre d'abonnés	Communes	Nombre d'abonnés
BAILLY EN RIVIERE	154	LE MESNIL-REAUME	309
BAROMESNIL	102	LONGROY	301
BAZINVAL	179	MELLEVILLE	113
CRIEL SUR MER	2 268	MONCHY SUR EU	238
CUVERVILLE SUR YERES	42	PETIT CAUX	1 202
ETALONDES	520	SAINT OUEN SOUS BAILLY	83
EU	30	SAINT PIERRE EN VAL	493
FLOCQUES	329	SAINT RÉMY BOSCROCOURT	247
FRESNOY FOLNY	244	SEPT MEULES	77
GUERVILLE	211	TOUFFREVILLE SUR EU	84
INCHEVILLE	636	<b>Total :</b>	<b>7 862</b>

L'évolution du nombre total d'abonnés en fonction de la provenance des effluents est présentée dans le tableau suivant :

	2021	2022	2023	Variation N/N-1
Abonnés sur le périmètre du service	7 354	7 423	7 862	5,91%
Autres services (Réception d'effluents)	2	2	1	-50,00%
<b>Nombre total d'abonnements</b>	<b>7 356</b>	<b>7 425</b>	<b>7 863</b>	<b>5,90%</b>

Le nombre d'autorisations spécifiques de déversement permet d'apprécier le degré de maîtrise des déversements d'eaux usées non domestiques dans le réseau de collecte. Ces autorisations sont signées par la Collectivité responsable du service de collecte des eaux usées conformément aux dispositions de l'article L. 1331-10 du Code de la Santé Publique.

Le nombre d'autorisation spécifique de déversements est de 1 en 2023, d'après les services de VEOLIA (RAD 2023).

## 1.7 Volumes facturés

	2021	2022	2023	Variation N/N-1
Assiette de redevance (m3)	474 545	477 577	474 215	-0,70%
Nombre d'habitants desservis (estimation)	12 276	12 610	12 595	-0,12%

## 1.8 Caractéristiques du réseau de collecte

Le linéaire du réseau de collecte des eaux usées du service public est de 173,2 kilomètres (hors branchements). Le nombre de branchements est de 6 173.

Le réseau est de type **séparatif**.

Linéaire (ml) et ouvrages	2021	2022	2023	Variation N/N-1
Canalisation gravitaire	140 197	140 220	141 950	1,23%
Canalisation de refoulement	30 603	30 603	31 215	2,0%
<b>Longueur totale du réseau</b>	<b>170 800</b>	<b>170 823</b>	<b>173 165</b>	<b>0,0%</b>
Nombre de branchements (séparatifs)	6 152	6 148	6 173	0,41%
Nombre de regards	3 103	3 104	3 139	1,13%
Nombre de trop plein de poste de refoulement	5	5	5	0%

## 1.9 Identification des ouvrages existants afin de maîtriser les déversements d'effluents au milieu naturel par des réseaux unitaire par temps de pluie par système d'assainissement

Commune	Localisation	Information
INCHEVILLE	Rue Gutenberg	Mise en place d'un réseau séparatif en 2021

### 1.10 Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le service gère **onze ouvrages d'épuration** :

- 4 boues activées (Bailly en Rivière, Criel sur Mer, Guerville, Melleville)
- 4 lagunes dont 2 aérées Fresnoy Folny, Intraville PETIT CAUX et 2 naturelles Mesnil Réaume, Sept Meules
- 1 filtre à sable (Cuverville sur Yères)
- 2 filtres plantés de roseaux (Auquemesnil et Gouchaupré PETIT CAUX)

Quelques définitions :

Les matières organiques consomment l'oxygène dissous dans l'eau en se dégradant. Le degré de pollution s'exprime en DBO5 et DCO.

**DBO5** (Demande Biologique en Oxygène sur 5 jours) : représente la quantité d'oxygène nécessaire aux micro-organismes présents dans l'eau pour oxyder (dégrader) l'ensemble de la matière organique d'un échantillon d'eau maintenu à 20°C en 5 jours.

**DCO** (Demande Chimique en Oxygène) : permet d'apprécier la concentration en matières organiques ou minérales, dissoutes ou en suspension dans l'eau au travers de la quantité d'oxygène nécessaire à leur oxydation (dégradation) chimique totale.

**MES** : Matières En Suspension

Les eaux usées ont très souvent une teneur importante en composés d'azote et de phosphore, matières nutritives qui favorisent la croissance des végétaux aquatiques entraînant une prolifération d'algues microscopiques qui détériorent la qualité des milieux aquatiques avec comme conséquences un déséquilibre du milieu, l'apparition de mousses nauséabondes...

Il est donc essentiel de maîtriser ces rejets dans le milieu naturel.

L'azote peut se trouver sous quatre formes dans les eaux industrielles : azote organique, azote ammoniacal, nitrites, nitrates.

**NK** (azote Kjeldahl) : représente les formes réduites de l'azote, soit l'azote organique et l'azote ammoniacal.

**NGL** (azote global) : représente l'azote sous l'ensemble de ses formes.

#### 1.10.1 BAILLY EN RIVIERE

##### Traitement des effluents :

Type de traitement : boues activées en aération prolongée, filière boues : concentrateur

Année de construction : 1984

2020 : Restructuration de la filière boues, mise en œuvre d'un prétraitement ; restructuration du dégazage ;

Dossier de déclaration : arrêté du 05 février 2020

Capacité nominale : 600 EH - Population raccordée : 320 habitants raccordés (en 2018, données VEOLIA)

Volume en entrée de la station : 31 427 m<sup>3</sup>

##### Capacités nominales d'épuration :

Paramètres	Débit (m <sup>3</sup> /j)	DCO (kg/j)	DBO <sub>5</sub> (kg/j)	MES (kg/j)	NK (kg/j)	NGL (kg/j)	Pt (kg/j)
Capacité	90	90	36	36	-	-	
Rendement moyen annuel %		95	97,5	96,6	95,2	82,4	59,2
Fréquences d'analyses		1	1	1	1	1	1

##### Prescriptions de rejet :

Le rejet a lieu dans la rivière Le Bailly Bec (autorisation du 20/09/83 déclaration du 05/02/2020)

Paramètres	DCO	DBO5	MES	NTK	NH4+
Concentration max (mg/l)	90	30	30	15	10

##### Quantités de boues produites :

Les boues sont valorisées par épandage agricole, 100% des boues sont conformes à la réglementation.

Boues évacuées (Tonnes MS)	2021	2022	2023	Variation N/N-1
Bailly en Rivière	32	17,5	3,99	-77,20%

La collectivité dispose d'un plan d'épandage depuis le 28/12/2004, agrandi au 16 mars 2012.  
Périmètre d'épandage : 106,52 hectares (1 agriculteur) périmètre conjoint avec la station de GUERVILLE

### 1.10.2 CRIEL SUR MER

#### Traitement des effluents :

Type de traitement : boues activées en aération prolongée, filière boues : centrifugeuse

Année de construction : 1992

Capacité nominale : 12 000 EH - Population raccordée : 6 548 habitants raccordés (en 2011, données VEOLIA)

Volume en entrée de la station : 310 005 m<sup>3</sup>

#### Capacités nominales d'épuration :

Paramètres	Débit (m <sup>3</sup> /j)	DCO (kg/j)	DBO5	MES (kg/j)	NTK (kg/j)	NGL	Pt (kg/j)
Capacité	2000	1440	720	1080	180	180	48
Rendement moyen annuel %		96,4	98,8	99,2	95,5	93,1	94
Fréquences d'analyses		24	14	24	14	14	14

#### Prescriptions de rejet :

Le rejet a lieu dans l'Yères (autorisation du 28/06/1991 ; renouvellement d'autorisation du 10/07/2014 et arrêté du 16/01/2015 modifiant l'annexe n°1 liste des micropolluants de l'arrêté du 10/07/2014)

Paramètres	DCO	DBO5	MES
Concentration max (mg/l)	90	25	30
Rendement minimum par bilan %	88	93	92

Paramètres	E.Coli	Entérocoques
Concentration max	103/100ml	10 <sup>2</sup> /100 ml
Période estivale de juin à septembre		

Paramètres	NGL	NTK	Pt
Concentration moyenne annuelle (mg/l)	15	10	2
Rendement %	85	90	85

#### Quantités de boues produites :

Les boues sont valorisées par épandage agricole.

Boues évacuées (Tonnes MS)	2021	2022	2023	Variation N/N-1
Criel sur Mer	304,1	150,3	98,2	-34,66%

La Collectivité dispose d'un plan d'épandage depuis le 15 Novembre 2004 et agrandi le 04 juin 2012.  
Périmètre d'épandage : 377,97 hectares (6 agriculteurs).

2023 : L'écart concernant la quantité de boues évacuées entre 2022 et 2023 s'explique par le fait que les boues étaient chaulées en 2022.

2022 : Les boues ont été chaulées (hygiénisation) par une unité mobile par la société GHTP puis stockées sur l'aire de stockage de Criel sur Mer avant d'être épandues.

\*En 2020 pendant la période COVID 19, les boues ont été chaulées et sont restées stockées sur l'aire de stockage en attendant le retour des résultats d'analyses (respect des périodes d'épandage). Elles ont été épandues en 2021.

### 1.10.3 GUERVILLE

#### Traitement des effluents :

Type de traitement : boues activées en aération prolongée, filière boues : concentrateur

Année de construction : 1994

Capacité nominale : 600 EH - Population raccordée : 409 habitants raccordés (en 2018, données VEOLIA)

Volume en entrée de la station : 28 419 m<sup>3</sup>

#### Capacités nominales d'épuration :

Paramètres	Débit (m <sup>3</sup> /j)	DCO (kg/j)	DBO5 (kg/j)	MES (kg/j)	NK (kg/j)	NGL (kg/j)	Pt (kg/j)
Capacité	90	90	36	36	-	-	
Rendement moyen annuel %		96,5	99,4	98,6	96,2	87,1	85,9
Fréquences d'analyses		1	1	1	1	1	1

#### Prescriptions de rejet :

Le rejet a lieu dans une lagune d'infiltration (rejet diffus) (autorisation du 28/06/94)

Paramètres	DCO	DBO5	MES	NK	NGL
Concentration	90	30	30	10	

#### Quantités de boues produites :

Les boues sont valorisées par épandage agricole.

Boues évacuées (Tonnes MS)	2021	2022	2023	Variation N/N-1
Guerville	36	15,7	5,19	-66,94%

La collectivité dispose d'un plan d'épandage depuis le 28/12/2004, agrandi au 16 mars 2012.

Périmètre d'épandage : 132,7 hectares (1 agriculteur), périmètre conjoint avec la station d'épuration de Bailly-en-Rivière.

2021/2022 : Les boues ont été déshydratées par la société GHTP par une unité mobile de centrifugation. Elles ont ensuite été chaulées sur le site de stockage de la commune de Criel sur Mer par la même société.

### 1.10.4 MELLEVILLE – USINE DE DEPOLLUTION

#### Traitement des effluents :

Type de traitement : boues activées en aération prolongée, filière boues : aucun traitement

Année de construction : 2004

Capacité nominale : 600 EH

Population raccordée : 439 habitants raccordés (en 2011, données VEOLIA)

Volume en entrée de la station : 16 790 m<sup>3</sup>

#### Capacités nominales d'épuration :

Paramètres	Débit (m <sup>3</sup> /j)	DCO (kg/j)	DBO5 (kg/j)	MES (kg/j)	NK (kg/j)	NGL (kg/j)	Pt (kg/j)
Capacité	90	90	36	36	-	-	
Rendement moyen annuel %		97,8	97,3	99	98,5	88	68,6
Fréquences d'analyses		1	1	1	1	1	1

#### Prescriptions de rejet :

Le rejet diffus a lieu dans une zone d'infiltration (déclaration du 07/11/02)

Paramètres	DCO	DBO5	MES	NK	NGL
------------	-----	------	-----	----	-----

<b>Concentration max (mg/l)</b>	125	25	30	15	
---------------------------------	-----	----	----	----	--

### Quantités de boues produites :

Les boues sont valorisées par épandage agricole.

<b>Boues évacuées (Tonnes MS)</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>Variation N/N-1</b>
Melleville	56	30	19	<b>-36,67%</b>

La Collectivité dispose d'un plan d'épandage depuis le 07/12/2006.

Périmètre d'épandage : 26 hectares (1 agriculteur).

2021/2022 : Les boues ont été déshydratées par la société GHTP par une unité mobile de centrifugation. Elles ont ensuite été chaulées sur le site de stockage de la commune de Criel sur Mer par la même société.

## **Stations Boues activées du Syndicat**

### Quantités de boues produites :

<b>Boues évacuées (Tonnes MS)</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>Variation N/N-1</b>
Bailly en Rivière	32	17,5	3,99	<b>-77,20%</b>
Criel sur Mer	304,1	150,3	98,2	<b>-34,66%</b>
Guerville	36	15,7	5,19	<b>-66,94%</b>
Intraville (lagune)	?	4,03	0,84	<b>-79,16%</b>
Melleville	56	30,0	19	<b>-36,67%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>428,1</b>	<b>213,5</b>	<b>127,22</b>	<b>-40,41%</b>

#### 1.10.5 FRESNOY-FOLNY (LAGUNE AEREE)

### Traitement des effluents :

Type de traitement : lagune aérée

Année de construction : 1983

Capacité nominale : 500 EH

Population raccordée : 430 habitants raccordés (en 2018, données VEOLIA)

Volume en entrée de la station : 3 617 m<sup>3</sup>

### Prescriptions de rejet :

Le rejet diffus a lieu dans une zone d'infiltration (déclaration du 08/12/82)

Débit de référence : 75m<sup>3</sup>/j

Capacité nominale : 30kg/j

<b>Paramètres</b>	<b>DCO</b>	<b>DBO5</b>	<b>MES</b>	<b>NK</b>	<b>NGL</b>
<b>Concentration max (mg/l)</b>	90	30	85	40	

#### 1.10.6 SEPT MEULES (LAGUNE NATURELLE)

### Traitement des effluents :

Type de traitement : lagune naturelle

Année de construction : 1997

Capacité nominale : 250 EH

Population raccordée : 171 habitants raccordés (en 2018, données VEOLIA)

Volume en entrée de la station : 23 477 m<sup>3</sup>

### Prescriptions de rejet :

Le rejet a lieu dans le fleuve l'Yères (déclaration du 14/06/01)

Débit de référence : 45m<sup>3</sup>/j

Capacité nominale : 18kg/j

Paramètres	DCO	DBO5	MES	NK	NGL
Concentration max (mg/l)	120	35	30	15	

#### 1.10.7 INTRAVILLE (LAGUNE AEREE)

##### Traitement des effluents :

Type de traitement : lagune aérée

Année de construction : 2000

Capacité nominale : 400 EH

Population raccordée : 217 habitants raccordés (en 2011, données VEOLIA)

Volume en entrée de la station : 7 366 m<sup>3</sup>

##### Prescriptions de rejet :

Le rejet diffus a lieu dans une lagune d'infiltration (déclaration du 29/11/99)

Débit de référence : 60m<sup>3</sup>/j

Capacité nominale : 24kg/j

Paramètres	DCO	DBO5	MES	NK	NGL
Concentration max (mg/l)	125	25	35	40	

##### Quantités de boues produites :

Les boues sont valorisées par épandage agricole.

Boues évacuées (Tonnes MS)	2021	2022	2023	Variation N/N-1
Intraville	0	4,03	0,84	-79,16%

La Collectivité dispose d'un plan d'épandage réceptionné de déclaration du 10/07/2017.

Périmètre d'épandage : 59,44 hectares (1 agriculteur).

#### 1.10.8 MESNIL REAUME (LAGUNE NATURELLE)

##### Traitement des effluents :

Type de traitement : lagune aérée

Année de construction : 1998

Capacité nominale : 300 EH

Population raccordée : 287 habitants raccordés (en 2011, données VEOLIA)

Volume en entrée de la station : 9 855 m<sup>3</sup>

##### Prescriptions de rejet :

Le rejet diffus a lieu dans une lagune d'infiltration (déclaration du 16/07/98)

Débit de référence : 52m<sup>3</sup>/j

Capacité nominale : 21kg/j

Paramètres	DCO	DBO5	MES	NK	NGL
Concentration max (mg/l)	125	25	85		

#### 1.10.9 CUVERVILLE SUR YERES (FILTRE A SABLE)

### **Traitement des effluents :**

Type de traitement : filtre à sable  
Année de construction : 1999  
Capacité nominale : 150 EH  
Population raccordée : 87 habitants raccordés (en 2018, données VEOLIA)  
Volume en entrée de la station : 4 351 m<sup>3</sup>

### **Prescriptions de rejet :**

Le rejet a lieu dans le fleuve l'Yères (données constructeur : LOTRASER)  
Débit de référence : 23m<sup>3</sup>/j  
Capacité nominale : 9kg/j

Paramètres	DCO	DBO5	MES	NK	NGL
Concentration max (mg/l)	125	25	35		

#### 1.10.10 GOUCHAUPRE (FILTRE PLANTES ROSEAUX)

### **Traitement des effluents :**

Type de traitement : filtre planté de roseaux  
Année de construction : 1998  
Année de réhabilitation : 2021  
Capacité nominale : 150 EH  
Capacité nominale après travaux : 190 EH  
Population raccordée : 162 habitants raccordés (en 2011, données VEOLIA) ; Pas d'abonné supplémentaire suite à la réhabilitation de la step  
Volume en entrée de la station : 4 351 m<sup>3</sup>

### **Prescriptions de rejet :**

Le rejet diffus a lieu dans une zone d'infiltration (accord déclaration du 11/01/2021)  
Débit de référence : 25m<sup>3</sup>/j  
Capacité nominale : 9kg/j

Paramètres	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL
Concentration max (mg/l)	90	30	30	20	

#### 1.10.11 AUQUEMESNIL (FILTRE PLANTES ROSEAUX)

### **Traitement des effluents :**

Type de traitement : filtre planté de roseaux  
Année de construction : 1997  
Année de réhabilitation : 2014/2015  
Capacité nominale : 250 EH  
Capacité nominale après travaux : 600 EH  
Population raccordée : 223 habitants raccordés (en 2018, données VEOLIA) auquel il faut ajouter les abonnés de St Quentin au Bosc 108  
Volume en entrée de la station : 10 851 m<sup>3</sup>

### **Prescriptions de rejet :**

Le rejet diffus a lieu dans un fossé d'infiltration (accord déclaration du 16/01/2013)  
Débit de référence : 99m<sup>3</sup>/j  
Capacité nominale : 36kg/j

Paramètres	DCO	DBO5	MES	NK	NGL	Pt
------------	-----	------	-----	----	-----	----

<b>Concentration max (mg/l)</b>	125	25	30	15		
---------------------------------	-----	----	----	----	--	--

## 2. Tarification et recettes du service

### 2.1 Modalités de tarification

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.

Les tarifs concernant la part du délégataire sont fixés par le contrat de délégation et indexés annuellement par application aux tarifs de base (fixés au début du contrat) d'une formule de révision définie au contrat.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés. Le service est assujéti à la TVA.

Le tableau suivant présente les tarifs du service assainissement du 01/01/2022 au 01/01/2024 :

Rémunération du service		01/01/2022	01/01/2023	01/01/2024	Variation
<b>Part du délégataire</b>					
Part fixe (€ HT/an)	Abonnement	26,90	29,32	33,66	14,80%
Part proportionnelle (€ HT/m3)	Consommation	1,9160	2,0873	2,5185	20,66%
<b>Part de la collectivité</b>					
Part fixe (€ HT/an)	Abonnement	58	58	58	0%
Part proportionnelle (€ HT/m3)	Consommation	1,460	1,460	1,460	0%
<b>Taxes et redevances</b>					
Abonnement syndicat (€/an)		/	/	/	/
Redevance syndicat (€/m3)		/	/	/	/
Modernisation du réseau de collecte (€ HT/m3)		0,1850	0,1850	0,1850	0%
TVA		10%	10%	10%	0%

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement ou peuvent être mensualisés. Les volumes sont relevés via la télérelève.

#### Redevance de modernisation des réseaux de collecte :

Cette redevance, calculée chaque année par l'Agence de l'Eau pour chaque commune, lui est reversée afin de permettre les investissements nécessaires au maintien et à l'amélioration de la dépollution des eaux usées.

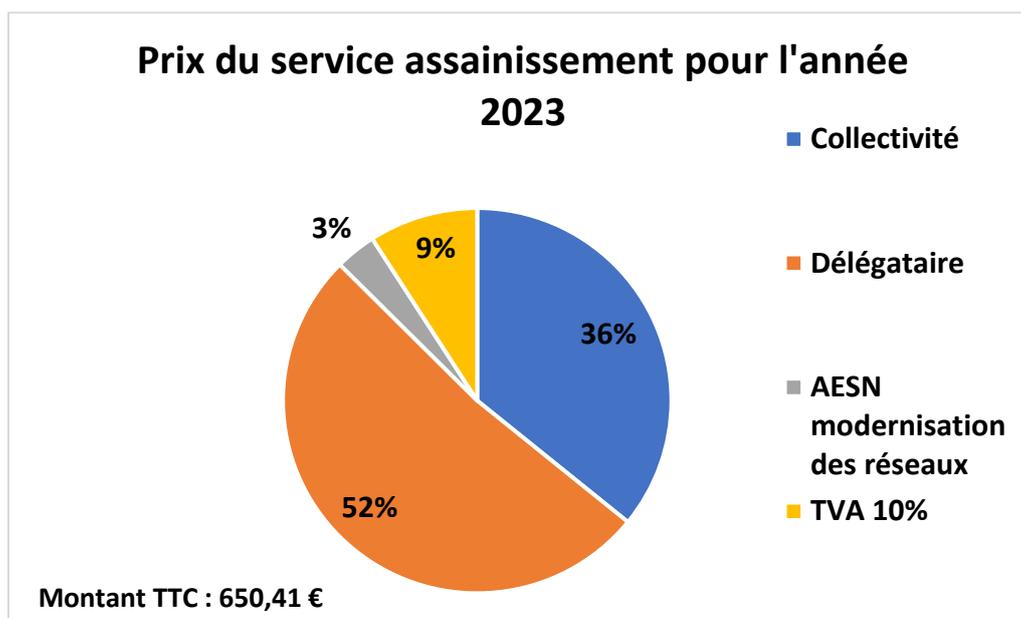
Depuis le 1er janvier 2008, elle concerne toutes les Collectivités équipées d'un réseau collectif.

### 2.2 Facture d'assainissement type

Les composantes de la facture d'eau d'un ménage de référence (120 m3) sont exposées ci-après selon les différentes communes.

Facture	01/01/2022	01/01/2023	01/01/2024	Variation
Collectivité	233.20	233.20	233.20	0%
Exploitant	256.82	279.80	335,88	20,04%
Modernisation des réseaux	22.20	22.20	22.20	0%
Montant HT	512.22	535.20	591,28	10,48%
TVA 10%	51.22	53.52	59,13	10,48%

TOTAL TTC	563.44	588.72	650,41	10,48%
-----------	--------	--------	--------	--------



Pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup>, le prix théorique du m<sup>3</sup> s'élève à 5,42 €/m<sup>3</sup> TTC.

## 1.1 Recettes

Les recettes du service d'assainissement sur l'année 2023 sont présentées ci-après.

### Recettes de la Collectivité :

Part collectivité	2021	2022	2023	Variation
Facturation du service aux abonnés	995 493	1 104 080	1 131 602	2,49 %

### Recettes de l'exploitant :

Part délégataire	HYDRA	2021	2022	2023	Variation
Facturation du service aux abonnés	Non transmis		420 317	403 844	-3,92 %
Traitement des volumes extérieurs			0	0	/
Produits accessoires			16 615	16 237	-2,28 %
Recettes liées aux travaux			33 140	24 707	-25,45 %
<b>TOTAL</b>				<b>470 072</b>	<b>444 788</b>

Part délégataire	VEOLIA	2021	2022	2023	Variation
Facturation du service aux abonnés		638 135	648 444	754 996	16,43 %
Traitement des volumes extérieurs		6 798	6 252	7 430	-8,03 %
Produits accessoires		1 615	1 084	1 100	1,48 %
Recettes liées aux travaux		116 600	42 566	22 006	-48,30 %
<b>TOTAL</b>		<b>763 148</b>	<b>698 346</b>	<b>785 532</b>	<b>12,48 %</b>

## 2. Indicateurs de performance

### 2.1 Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées

Nombre d'abonnés desservis : Le service d'assainissement collectif dessert 7 862 abonnés soit 12 594 habitants.

Nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif : 7 956

Le taux de desserte (201.1) : 98,82

#### **Indice de connaissance patrimoniale et gestion des réseaux de collecte des eaux usées 202.2**

Le décret du 27 janvier 2012 précise qu'à l'échéance du 31 décembre 2013, les collectivités doivent avoir établi un descriptif détaillé des réseaux d'eau et d'assainissement.

L'arrêté du 2 décembre 2013 (JO du 19 décembre 2013) assure l'articulation entre l'obligation de réaliser un descriptif détaillé introduite par le décret du 27 janvier 2012 et l'arrêté du 2 mai 2007 sur le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service. Il modifie notamment les critères d'évaluation des indices de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux en introduisant un nouveau barème de 0 à 120 points (précédent barème sur 100 points).

Ce même arrêté précise qu'il faut que ce nouvel indice atteigne un total de 40 points sur les 45 premiers points accessibles pour que le service dispose d'un descriptif détaillé. D'autre part, cet arrêté stipule que l'atteinte de ce seuil de 40 points (sur 45 attribuables) conditionne l'attribution des points suivants alloués par le barème (entre les cotations 45 et 120 points - effet « palier »).

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale a été calculé conformément à ce nouveau barème. Cette disposition introduit une rupture avec les valeurs des années antérieures de cet indice.

<b>Gestion patrimoine – Niveau de la politique patrimoniale du réseau</b>		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	<b>Partie A : Plan des réseaux (15 points)</b>		
VP.250	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP.251	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Code VP	<b>Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont pas comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)</b>		
VP.252	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui
VP.253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		98,8%
VP.254	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui
Combinaison des variables VP252, VP 253, VP254	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP.255	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	10
<b>Total Parties A et B</b>		<b>45</b>	<b>40</b>
Code VP	<b>Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)</b>		
VP.256	Existence information géographique précisant l'altimétrie canalisations	10	0
VP.257	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP.258	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP.259	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	10
VP.260	Localisation des autres interventions	10	10
VP.261	Définition mise en œuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseau	10	0
VP.262	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	0
<b>Total</b>		<b>120</b>	<b>80</b>

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est de 80%.

Pour l'année 2023, l'indice d'avancement de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eaux usées [P202.2] est de 80 points sur un barème de 120.

## 2.2 Conformité de la collecte des effluents

La collecte des effluents est donnée par la Police de l'eau.203.3

## 2.3 Conformité de la dépollution

- Conformité des performances des ouvrages d'épuration : 205.3

Le taux de conformité des performances des équipements d'épuration est le nombre de bilans conformes aux objectifs de rejets spécifiés par arrêté préfectoral rapportés au nombre total de bilans sur 24 heures (pour les usines de plus de 2000 EH).

Conformité réglementaire des rejets	A l'arrêté Préfectoral
Filtre plantés roseaux Auquemesnil*	100
Filtre à sable Cuverville sur Yères*	100
Filtre plantés roseaux Gouchaupré*	100
Lagune Intraville*	100
Lagune Le Mesnil Réaume*	0
Lagune Fresnoy Folny*	0
Lagune Sept Meules*	100
Bailly en Rivière	100
Criel sur Mer	100
Guerville	100
Melleville	100

\*Réglementairement, un seul bilan doit être réalisé tous les deux ans sur les stations dont la capacité est inférieure à 500EH.

Lagune aérée de Fresnoy Folny diagnostic en cours en 2023.

- Conformité des performances des équipements d'épuration (254.3) :

Cet indicateur est établi par la Police de l'Eau qui le transmet à l'exploitant.

Conformité des performances des équipements d'épuration			
Boues activées	2021	2022	2023
Criel sur Mer	97%	100%	100%
<b>Performance globale du service</b>	<b>97%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

- Conformité des équipements d'épuration :

Cet indicateur [P204.3] permet d'évaluer la conformité des équipements de l'ensemble des stations d'épuration d'un service d'assainissement, au regard des dispositions réglementaires issues de la directive européenne ERU. Cet indicateur résulte des conformités de chaque station de traitement des eaux usées (STEU) du service, pondérées par la charge entrante en DBO5 (moyenne annuelle). La conformité de chacune des STEU est établie par les services de l'état et est adressée à l'exploitant en vertu de l'article 22 de l'arrêté du 21 juillet 2015. La valeur de cet indicateur n'a pas été communiquée à Veolia à la date d'établissement du présent rapport.

- Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3) :

Une filière est dite conforme si la filière de traitement déclarée ou autorisée selon sa taille et si le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur.

L'indicateur est le pourcentage de boues évacuées selon une filière conforme. Les refus de dégrillage et les boues de curage ne sont pas pris en compte.

Taux de boues évacuées selon une filière conforme	2021	2022	2023
Bailly en Rivière	32	100%	100%
Criel sur Mer	100%	100%	100%
Guerville	36	100%	100%
Melleville	56	100%	100%
Intraville	?	100%	100%
<b>Performance globale du service</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

**Le taux de boues évacuées selon une filière conforme est de 100 %.**

Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers (P251.1) : 0,08 u/1 000 Habitants

Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau (P252.2) : 4,04 u/100 km

Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées (253.2) :

Canalisations	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Longueur du réseau (km)	165,7	170,8	170,8	170,8	170,8	173,2
Longueur renouvelée (km)	0	0	0	0,442	0,500	0

Le linéaire moyen réseau de collecte hors branchement renouvelé sur les 5 dernières années/ longueur de réseau collecte hors branchement, est égal à 0,54 %.

Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées (255.3) : 60

Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (P257.0) : 2,42%

Taux de réclamation (P258.1) : 0,75 u/1000 abonnés

### 3. Financement des investissements

#### 3.1 Montants financiers des travaux engagés le dernier exercice budgétaire

Objet des travaux/études réalisés	Montant des travaux réalisés 2021 HT	Montant des travaux réalisés 2022 HT	Montant des travaux réalisés 2023 HT	Subventions accordées	Contribution des collectivités adhérentes
Travaux inopinés	23 621,00 €	21 845,00 €	17 843,00 €	/	Néant
Etudes/travaux création réseau de collecte Criel plage/Yauville Criel sur Mer 112 <sup>ème</sup> tranche	136 291,00 €	/	/	AE	Néant
Branchements privatifs Criel plage/Yauville Criel sur Mer 112 <sup>ème</sup> tranche 112 <sup>ème</sup> tranche	77 522,00 €	311 498,00 €	/	AE	Néant
Etude/travaux spécifique du réseau sous vide de Touffreville sur Eu 113 <sup>ème</sup> tranche	3 080,00 €	26 440,00 €	/	AE/CD	Néant
Optimisation de la step de Bailly en Rivière 114 <sup>ème</sup> tranche	15 992,00 €	32 240,00 €	/	AE/CD	Néant
Mise en séparatif du réseau Gutenberg Incheville 118 <sup>ème</sup> tranche	65 376,00 €	/	/	AE/CD	Néant
Mise en séparatif des branchements Gutenberg Incheville 118 <sup>ème</sup> tranche	71 389,00 €	/	/	AE	Néant
Etude diag du système d'assainissement collectif de Criel sur Mer 119 <sup>ème</sup> tranche	103 928,00 €	/	/	AE/CD	Néant
Réhabilitation de la step de Gouchaupré 120 <sup>ème</sup> tranche	248 249,00 €	25 566,00 €	/	AE/CD	Néant
Réhabilitation réseaux Incheville 121 <sup>ème</sup> tranche	16 430,00 €	217 464,00 €	/	AE/CD	Néant
Diag Cuverville, Fresnoy, Sept Meules 122 <sup>ème</sup> tranche	90,00 €	7 998,00 €	16 421,00 €	AE/CD	Néant
Etude comparative boues 123 <sup>ème</sup> tranche	/	/	18 050,00 €	AE/CD	Néant
Réhabilitation du réseau de Criel bourg 126 <sup>ème</sup> tranche	/	/	6 720,00 €	AE/CD	Néant
Réhabilitation de la step de Cuverville sur Yères 128 <sup>ème</sup> tranche	/	/	10 715,00 €	AE/CD	Néant
Extension réseau Criel, Incheville	6 525,00 €	44 199,00 €	/	AE	Néant
<b>Total</b>	<b>768 492,79 €</b>	<b>687 249,00 €</b>	<b>69 749,00 €</b>		

#### 3.2 Etat de la dette de service

L'état de la dette au 31 décembre 2023 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2021	2022	2023
Encours de la dette au 31 décembre	3 947 074,00 €	3 522 906,00 €	3 065 449,00 €
Montant remboursé durant l'exercice	512 367,00 €	506 457,00 €	487 371,00 €
<i>Dont en intérêts</i>	42 520,00 €	36 352,00 €	29 914,00 €
<i>Dont en capital</i>	469 847,00 €	470 105,00 €	457 456,00 €
Montant remboursé durant l'exercice au SIVOM de GAMACHES	82 168,00 €	79 112,00 €	85 616,00 €

### 3.3 Amortissements des immobilisations réalisés

	2021	2022	2023
Montant des amortissements	410 269,00 €	485 260,00 €	593 537,00 €

### 3.4 Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service et des performances environnementales

Montants prévisionnels des études/travaux	Montants budgétisés en 2022	Montants budgétisés en 2023	Montants budgétisés en 2024
Etude refoulement de Baromesnil à St Rémy Boscrocourt rue des Antonins 110 <sup>ème</sup> tranche	3 850,00 €	/	/
Etudes/travaux création réseau de collecte Criel plage/Yauville Criel sur Mer 112 <sup>ème</sup> tranche	5 000,00 €	/	/
Branchements privatifs Criel plage/Yauville Criel sur Mer 112 <sup>ème</sup> tranche	423 910,00 €	52 153,00 €	60 453,00 €
Etudes/Travaux spécifique du réseau sous vide de Touffreville sur Eu 113 <sup>ème</sup> tranche	26 440,00 €	/	/
Optimisation de la step de Bailly en Rivière 114 <sup>ème</sup> tranche	46 990,00 €	/	/
STEP de Gouchaupré 120 <sup>ème</sup> tranche	30 560,00 €	/	/
Etudes et travaux de réhabilitation réseaux Incheville 121 <sup>ème</sup> tranche	233 025,00 €	/	/
Diagnostic système d'assainissement de Cuverville sur Yères, Fresnoy Folny et Sept Meules 122 <sup>ème</sup> tranche	130 925,00 €	122 925,00 €	106 505,00 €
Etude comparative filières traitement des boues 123 <sup>ème</sup> tranche	21 000,00 €	23 000,00 €	/
Réhab réseau centre bourg Incheville 124 <sup>ème</sup> tranche	376 425,00 €	/	/
Réhab réseau Baromesnil/St Rémy Boscrocourt 125 <sup>ème</sup> tranche	341 250,00 €	400 000,00 €	150 000,00 €
Réhab réseau Criel bourg 126 <sup>ème</sup> tranche	71 000,00 €	1 000 000,00 €	1 272 000,00 €
Diagnostic H2S 127 <sup>ème</sup> tranche	35 000,00 €	35 000,00 €	70 000,00 €
Step de Cuverville sur Yères 128 <sup>ème</sup> tranche	/	375 000,00 €	416 105,00 €
Réhab poste Incheville/Longroy 129 <sup>ème</sup> tranche	/	/	124 200,00 €
Step Bailly clarificateur 130 <sup>ème</sup> tranche	/	/	30 000,00 €
Réhabilitation step Fresnoy Folny 131 <sup>ème</sup> tranche	/	/	50 000,00 €
Plan d'épandage (Melleville et Fresnoy) 132 <sup>ème</sup> tranche	/	/	10 000,00 €
Extension réseau Criel, Incheville 201 <sup>ème</sup> tranche	108 400,00 €	/	/
Travaux inopinés dont Chewington Criel sur Mer 201 <sup>ème</sup> tranche	59 730,00 €	100 000,00 €	85 397,00 €
Travaux inopinés bordure falaise 201 <sup>ème</sup> tranche	/	/	4 000,00 €
Branchements 202 <sup>ème</sup> tranche	/	/	50 000,00 €
<b>Total</b>	<b>1 913 505,00 €</b>	<b>2 108 078,00 €</b>	<b>2 428 660,00 €</b>

### 3.5 Programme pluriannuel de travaux

#### 3.5.1 Collectivité

Objet des travaux 2022
Branchements privatifs Criel plage/Yauville à Criel sur Mer 112 <sup>ème</sup> tranche
Diagnostic système d'assainissement de Cuverville sur Yères, Fresnoy Folny et Sept Meules 122 <sup>ème</sup> tranche
Etude comparative filières traitement des boues 123 <sup>ème</sup> tranche
Réhab réseau Baromesnil/St Rémy Boscrocourt 125 <sup>ème</sup> tranche
Réhab réseau Criel bourg 126 <sup>ème</sup> tranche
Diagnosctic H2S 127 <sup>ème</sup> tranche
Step de Cuverville sur Yères 123 <sup>ème</sup> tranche
Travaux inopinés
Objet des travaux 2023
Diag Cuverville, Fresnoy, Sept Meules 122 <sup>ème</sup> tranche
Etude comparative boues 123 <sup>ème</sup> tranche
Réhabilitation du réseau de Criel bourg 126 <sup>ème</sup> tranche
Réhabilitation de la step de Cuverville sur Yères 128 <sup>ème</sup> tranche
Travaux inopinés

### 3.5.2 L'exploitant

Objet des travaux (renouvellement/neufs) 2023
Renouvellements sur les postes de relèvement Pompe PR Criel plage ; PR Erable Criel Hydraulique ; PR Glicourt Pompe doseuse PR Guilmécourt Marronniers Paires PR Fresnoy Levillain Support de télétransmission pour les PR Criel Erables, Criel plage, St Rémy communal, St Rémy Plaisir et St Rémy stade, Gouchaupré Rosiers, Incheville Gare, Intraville Pimont, Mesnil Réaume Chasse-Marée, Auquemesnil Bois Ricard Réseau sous vide Touffreville pompe hydro stal Renouvellement aéroéjecteur Auquemesnil Bois Ricard compresseur, St Pierre en Val St Marguerite compresseur
Renouvellements sur les step de : Criel sur Mer Débitmètre électromagnétique, débitmètre surverse, pont racleur, pompe extraction boues 1, barre de guidage, débimètre sur silo et extraction Melleville moteur dégrilleur et sonde rédox afficheur Guerville aéroflot dégraisseur et poire basse PR toutes eaux Intraville PR entrée sonde hauteur Step Cuverville Batterie sofrel
Scellement et remplacement tampon rue Pasteur à Monchy sur Eu Remplacement de 1 tampon Rue Blaise Pascal à Incheville Remplacement de 1 tampon Rue Frères Lumières à Incheville Création de 25 branchements neufs
Objet des travaux 2024
Renouvellements sur les postes de relèvement (armoires, pompes)
Renouvellements sur les step (armoires, pompes, portail, capot...)
Réfection regards
Création de branchements neufs

## 4. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

### 4.1 Montant des abandons de créances ou versements à un fond de solidarité

	2021	2022	2023
Nombre d'abandon de créance et versements à un fond de solidarité	7	1	1
Montant des abandons de créance et versements à un fond de solidarité	307,24 €	16,32 €	29,24 €
Nombre d'échéanciers de paiements ouverts au cours de l'année	171	140	89

### 4.2 Descriptif et montant financier des opérations de coopération décentralisées

Objet des travaux	Année
Infrastructure d'eau potable (captage, réservoir, conduite, branchements, lavabos) et d'assainissement (toilettes écologiques) en milieu rural avec une approche de bassin dans les communautés de Angasmayo-Mitapasamana, Ayacucho, PEROU.	2017 à 2021 le projet n'a pas pu se réaliser
Infrastructure d'eau potable (captage, réservoir, conduite, branchements, lavabos) et d'assainissement (toilettes écologiques) en milieu rural avec une approche de bassin dans les communautés de Condor Paccha Ayacucho, PEROU.	2022 à 2024

## 5. Note liminaire sur le prix global de l'eau et de l'assainissement

Prix global de l'eau potable et de l'assainissement, toutes taxes et redevances comprises pour une consommation de référence de 120m<sup>3</sup> : **Zone moyenne**

	1er janv 2022		1er janv 2023		1er janv 2024		N/N-1	
Part de l'exploitant	Abonnement	Conso	Abonnement	Conso	Abonnement	Conso	Abonnement	Conso
Du service eau potable	40,00	85,89	40,06	86,01	48,72	104,60	21,62%	21,61%
Du service assainissement collectif	26,90	229,92	29,32	250,48	33,66	302,22	14,80%	20,66%
Part de la collectivité	Abonnement	Conso	Abonnement	Conso	Abonnement	Conso	Abonnement	Conso
Pour le service eau potable	30	30	30	30	30	30	0%	0%
Pour l'assainissement collectif	58,00	175,20	58,00	175,20	58,00	175,20	0%	0%
<b>Agence de l'Eau</b>	<b>77,04</b>		<b>77,04</b>		<b>79,96</b>		<b>3,79%</b>	
Soit redevance de pollution domestique*	45,60		45,60		45,60		0%	
Soit redevance de modernisation des réseaux de collecte**	22,20		22,20		22,20		0%	
Soit préservation ressources en eau*	9,24		9,24		12,16		31,60%	
<b>TVA</b>	<b>64,46</b>		<b>66,77</b>		<b>74,04</b>		<b>10,89%</b>	
Pour les redevances * et **	5,24		5,24		5,40		3,00%	
Pour le service eau potable*	10,22		10,23		11,73		14,66%	
Pour l'assainissement collectif **	49,00		51,30		56,91		4,69%	
<b>Total TTC global</b>	<b>817,41</b>		<b>842,88</b>		<b>936,40</b>		<b>11,10%</b>	
Pour les redevances	82,28		82,28		85,36		3,74%	
Pour le service eau potable	196,11		196,30		225,05		14,65%	
Pour l'assainissement collectif	539,02		564,30		625,99		10,93%	

Pour 2023/2024 : \* TVA 5,5% et \*\* TVA 10%

Deux montants différents pour la redevance pollution selon si communes en zone de base ou en zone moyenne.

### Zone de base :

AVESNES EN VAL, BAILLY EN RIVIERE, BELLENGREVILLE, CANEHAN, CRIEL SUR MER, CUVERVILLE SUR YERES, DOUVREND, FRESNOY FOLNY, LES IFS, LONDINIÈRES, PUISEVAL, PETIT CAUX, ST MARTIN LE GAILLARD, ST OUEN SOUS BAILLY, SEPT MEULES, TOUFFREVILLE SUR EU, VILLY SUR YERES, WANCHY-CAPVAL.

### Zone moyenne :

BAROMESNIL, BAZINVAL, BEAUCHAMPS, ETALONDES, EU, FLOCQUES, GUERVILLE, INCHEVILLE, LONGROY, MELLEVILLE, MESNIL REAUME, MILLEBOSC, MONCHY SUR EU, ST PIERRE EN VAL, ST REMY BOSROCOURT.

\*Commune Nouvelle de PETIT CAUX (intègre 10 communes du syndicat (Assigny, Auquemesnil, Brunville, Glicourt, Gouchaupré, Greny, Guilmécourt, Intraville, St Quentin au Bosc, Tourville la Chapelle)

Prix global de l'eau potable et de l'assainissement, toutes taxes et redevances comprises pour une consommation de référence de 120m³ : **Zone de base**

	1er janv 2022		1er janv 2023		1er janv 2024		Evolution	
	Abonnement	Conso	Abonnement	Conso	Abonnement	Conso	Abonnement	Conso
<b>Part de l'exploitant</b>								
Du service eau potable	40,00	85.89	40,06	86,01	48,72	104,60	21,62%	21,61%
Du service assainissement collectif	26.90	229.92	29,32	250,48	33,66	302,22	14,80%	20,66%
<b>Part de la collectivité</b>								
Pour le service eau potable	30 00	30,00	30	30	30	30	0%	0%
Pour l'assainissement collectif	58.00	175.20	58,00	175,20	58,00	175,20	0%	0%
<b>Agence de l'Eau</b>	<b>57,84</b>		<b>57,84</b>		<b>60,76</b>		<b>5,05%</b>	
Soit redevance de pollution domestique*	26,40		26,40		26,40		0%	
Soit redevance de modernisation des réseaux de collecte**	22,20		22,20		22,20		0%	
Soit préservation ressources en eau*	9,24		9,24		12,16		31,60%	
<b>TVA</b>	<b>63.40</b>		<b>65,71</b>		<b>72,98</b>		<b>11,06%</b>	
Pour les redevances * et **	4.18		4,18		4,34		3,83%	
Pour le service eau potable*	10.22		10,23		11,73		14,66%	
Pour l'assainissement collectif **	49.00		51,30		56,91		4,69%	
<b>Total TTC global</b>	<b>797.15</b>		<b>822,62</b>		<b>916,14</b>		<b>11,37%</b>	
Pour les redevances	62.02		62,02		65,10		4,97%	
Pour le service eau potable	196.11		196,30		225,05		14,65%	
Pour l'assainissement collectif	539.02		564,30		625,99		10,93%	

Pour 2023/2024 : \* TVA 5,5% et \*\* TVA 10%

Deux montants différents pour la redevance pollution selon si communes en zone de base ou en zone moyenne.

Zone de base :

AVESNES EN VAL, BAILLY EN RIVIERE, BELLENGREVILLE, CANEHAN, CRIEL SUR MER, CUVERVILLE SUR YERES, DOUVREND, FRESNOY FOLNY, LES IFS, LONDINIÈRES, PUISEVAL, PETIT CAUX, ST MARTIN LE GAILLARD, ST OUEN SOUS BAILLY, SEPT MEULES, TOUFFREVILLE SUR EU, VILLY SUR YERES, WANCHY-CAPVAL.

Zone moyenne :

BAROMESNIL, BAZINVAL, BEAUCHAMPS, ETALONDES, EU, FLOCQUES, GUERVILLE, INCHEVILLE, LONGROY, MELLEVILLE, MESNIL REAUME, MILLEBOSC, MONCHY SUR EU, ST PIERRE EN VAL, ST REMY BOSCROCOURT.

\*Commune Nouvelle de PETIT CAUX (intègre 10 communes du syndicat (Assigny, Auquemesnil, Brunville, Glicourt, Gouchaupré, Greny, Guilmécourt, Intraville, St Quentin au Bosc, Tourville la Chapelle)

**6. ANNEXE AESN Lettre Maire**